



## Règlement de course :

JEUDI 25 MAI 2017 – MONTRICOUX, 82800 – France

La course est ouverte à toutes personnes âgées de 7 à 77 ans.  
Les mineurs de 7 à 14 ans devront être accompagnés d'un adulte  
qui participera à la course.

Les mineurs de 15 à 17 ans peuvent télécharger  
une décharge parentale sur le site  
[www.crazyruncolor.fr](http://www.crazyruncolor.fr) (en bas de page)

*Le Jour J, la direction se réserve le droit de refuser l'entrée à toutes inscriptions non conformes.  
Une pièce d'identité sera demandée pour valider votre inscription.*

### COMPORTEMENT

Respecter l'environnement sur le village de Montricoux (82800) et tout au long du parcours de la Crazy Run Color. Ne pas jeter des déchets sur le parcours, dans la nature et dans le village. Des sacs poubelles seront mis en place dans le village, au départ, à chaque « Crazy Zone » et à l'arrivée.

### SECURITE ET ASSISTANCE MEDICALE

Une assistance médicale et des secouristes seront installés tout au long du parcours et à l'arrivée. Aucun débordement ou comportement pouvant nuire au bon déroulement de l'événement ne sera toléré. L'alcool et les stupéfiants sont illégaux et interdits sur l'évènement. L'organisation aura le droit de sortir les personnes du parcours qui ne respectent pas ces conditions.

Merci de Respecter :

- Le village de Montricoux qui accueille l'événement (82800)
- La nature (des poubelles seront à votre disposition tous les km)
- les bénévoles et les partenaires qui participent pour vous faire passer une belle journée colorée.

### EQUIPEMENT

Le tee-shirt, les lunettes et le bracelet de contrôle (Crazy Kit) sont fournis et obligatoires pour le bon déroulement de l'événement. Un contrôle sera effectué avant

le départ, sur le parcours et à l'arrivée. L'organisation recommande aux inscrits de porter une tenue et des chaussures qui ne risquent pas les différentes projections de couleurs même si cette dernière ne tâche pas. L'organisation ne pourra être tenue responsable concernant les vêtements, chaussures, appareils électroniques, téléphones, et autres accessoires personnels qui seront susceptibles d'être tâchés.

## **ASSURANCE**

Pas besoin de certificat médical pour participer à la *Crazy Run Color*, il suffit d'être en forme et de savoir marcher au moins 5 km.

Cependant, l'organisation souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve et de l'événement.

La participation se fait sous l'entière responsabilité des inscrits, avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages et séquelles ultérieurs qui pourraient survenir du fait de l'épreuve. Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance individuelle accident.

## **POSTE DE CONTROLE ET POSTES DE RAVITAILLEMENTS**

Du départ jusqu'à l'arrivée, une équipe de bénévoles contrôleront les inscrits. Des postes de ravitaillement avec de l'eau seront installés tous les kilomètres. A l'arrivée des 5 km, un poste ravitaillement plus conséquent sera proposé. Les postes de ravitaillement sont interdits aux coureurs qui ne portent pas de bracelets et de tee-shirts, ainsi qu'au public.

## **CLASSEMENTS ET RECOMPENSES**

L'objectif de cette course n'est pas basé sur la performance. Il n'y aura donc pas de classement, ni de chronomètre et encore moins un trophée à remporter. Toute réclamation ne sera prise en compte par l'organisation.

## **DROITS A L'IMAGE**

Tout coureur renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

## **CAS DE FORCE MAJEURE**

Si l'événement devait être annulé pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisation, aucun remboursement des d'inscriptions ne pourra être effectué et aucunes indemnité ne pourra être perçue. L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'arrêter la course en cas de météo se dégradant défavorablement avant ou durant la *Crazy Run Color*. Aucun remboursement ne pourra être effectué et aucune indemnité ne pourra être perçue.

## **CNIL**

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

**ACCESSIBILITE**

La *Crazy Run Color* est accessible aux personnes en situation de handicap.

**ACCEPTATION DU REGLEMENT**

La participation à la *Crazy Run Color* entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement.